



LA FRETTE

SUR-SEINE

MAGAZINE

JUIN 2022 - N° 8

WWW.LAFRETTESEINE.FR - REJOIGNEZ-NOUS SUR



**DOSSIER
SPÉCIAL**

Budget 2022

p. 4-6

PORTRAIT p. 34-35

Bernard Chadebec s'affiche

FOCUS p. 36-37

Spiriades 2022
Le programme





express La Frette-sur-Seine

4 Place de la Gare • 01 30 40 56 00

Commerçants autrement

FRAÎCHEUR et TRADITION

Les saveurs d'été



**Brochettes
de Viandes ou Poissons
faites Maison
et Large choix de Rosés !**

**du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h00
et le Dimanche de 9h00 à 12h45**

**18
ans**

LA LOI INTERDIT
LA VENTE D'ALCOOL
AUX MINEURS
DES CONTRÔLES SONT
RÉALISÉS EN CASSE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

RÉALISATION : NANOPIERA RCS Mulhouse B 399 972 465. (53939) Sous réserve d'erreurs d'impression. Visuels non contractuels.

SOMMAIRE

p.3

Édito de votre maire

p.4-6

Dossier Spécial

p.7-17

Actualités

p.18-20

Environnement

p.21

Éducation

p.22-23

Sports et Jeunesse

p.24-30

Associations

p.31-35

Culture

p.36-37

Focus

p.38

État civil

p.39-43

Informations pratiques

LA FRETTE-SUR-SEINE
MAGAZINE

Bimestriel n°8 - juin 2022

Directeur de la publication
Philippe Audebert

Rédacteur en chef
Stéphane Richard

Rédaction
Philippe Audebert,
Cécilia Bironneau,
Stéphane Richard

Maquette et impression
tpi - La Frette-sur-Seine

Crédit Photo couverture :
Philippe Audebert

Mairie de La Frette-sur-Seine
55, quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
Tél. 01 39 31 50 00
mairie@lafrettesurseine.fr
www.lafrettesurseine.fr

Si vous ne recevez pas la Frette Magazine, n'hésitez pas à le signaler
au service communication via notre rubrique : www.lafrettesurseine.fr



Philippe Audebert
Maire de La Frette-sur-Seine
Vice-Président de
la Communauté
d'Agglomération Val Parisis

« *Nous avons accueilli deux familles ukrainiennes dans notre commune et scolarisé les enfants.* »

Chères frettoises, chers frettois,

Après deux années de crise sanitaire, la guerre en Ukraine nous a tous sidérés et nous a rappelés que la paix n'est jamais acquise même en Europe qui en a tant souffert au vingtième siècle.

Ce conflit a déjà des répercussions dans notre vie quotidienne avec l'augmentation des prix de l'énergie et de certains produits alimentaires mais aussi avec l'arrivée des réfugiés. Nous avons accueilli deux familles ukrainiennes dans notre commune et scolarisé les enfants. Je remercie tous ceux qui se sont mobilisés à cette occasion et nos citoyens qui, dans un bel élan de solidarité, ont répondu à la collecte de dons organisée par la municipalité.

Cette guerre alimente également l'inflation qui progresse de 4,8 % sur un an à fin avril. Du jamais vu depuis plus d'une décennie !

Cela impacte notre pouvoir d'achat mais également le budget communal avec des dépenses d'énergie qui flambent ! Les collectivités locales ne bénéficient malheureusement pas du « bouclier tarifaire » mis en place pour les particuliers par le gouvernement.

Néanmoins, grâce à une situation financière très saine et un résultat 2021 en forte progression (cf : *article sur le budget*), nous avons décidé, lors du Conseil

Municipal du 30 mars, de maintenir les taux d'imposition inchangés en 2022, même si les impôts locaux augmenteront du fait de la revalorisation des bases locatives de 3,4% décidée par l'Etat dans la Loi de Finances 2022.

Face à cette augmentation de certaines charges, nous devons poursuivre nos efforts pour optimiser la dépense publique et compenser cette hausse des coûts alors que dans le même temps les dotations de l'Etat sont en baisse !

Pour 2022 et avec une capacité d'auto-financement en hausse, le programme d'investissement restera particulièrement soutenu avec près de 1,4 millions d'euros prévus, dont une enveloppe très significative pour les travaux de voirie.

En outre, toutes les classes de nos écoles seront équipées de capteurs de CO₂.

Mais le Printemps, c'est également le retour de nos manifestations culturelles, sportives et notamment de notre « fête du village », *La Seine en Fête* que nous n'avions pu organiser les années précédentes du fait de la crise sanitaire.

J'ai eu grand plaisir à vous retrouver lors de ce moment festif qui nous a permis de renforcer le lien social et « l'esprit village » qui nous anime.

Bon printemps à toutes et à tous !

Votre Maire Philippe Audebert vous reçoit sur RDV au 01 39 31 50 14
Vous pouvez également lui écrire par mail à l'adresse : maire@lafrettesurseine.fr

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

Suivez l'actualité de la commune

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

DISPONIBLE SUR Google Play | Téléchargez dans l'App Store | DISPONIBLE AVEC AppGallery

Pour toute demande concernant nos outils de communication merci de nous écrire à : communication@lafrettesurseine.fr

DOSSIER SPÉCIAL

BUDGET 2022



Patrice Jacquet

Maire-Adjoint chargé des finances et des affaires économiques, nous commente le contexte et les lignes directrices du budget 2022

► Dans quel contexte s'inscrit ce budget ?

Après la crise sanitaire de 2020 qui a entraîné une forte contraction de l'activité économique, la croissance a vivement rebondi en 2021.

Mais avec le conflit en Ukraine et ses répercussions économiques, les prévisions de croissance ont été fortement réduites pour 2022.

L'inflation est en forte hausse. La BCE a relevé ses prévisions pour 2022 à 5,10 %, et la hausse des prix s'établit à un niveau record de 4,80 % sur un an en avril. La flambée des prix de l'énergie ainsi que la réduction des capacités de production en Chine constituent les principaux facteurs de cette hausse.

La dette publique atteint des sommets (112,9 % du PIB) compte tenu notamment des plans de relance et de soutien à l'économie pendant la pandémie.

Ce contexte impacte bien évidemment le budget communal 2022 notamment les postes liés à l'énergie (électricité, gaz...) qui ne bénéficient d'aucun bouclier pour les collectivités et qui devraient plus que doubler sans aucune compensation de l'Etat.

► En ce qui concerne les dotations de fonctionnement, qu'en est-il ?

Concrètement, **la dotation forfaitaire des communes** ainsi que **la dotation de solidarité rurale**, n'ont que très peu varié par rapport à 2021 même si une légère baisse est à constater. En ce qui concerne **la dotation nationale de péréquation**, une très forte

baisse sera enregistrée en 2022 (34 000 €) du fait de la modification de certains critères par l'Etat et compte tenu que nous n'avons pas augmenté les impôts fonciers ! Bienvenue en absurdie !

► Et en ce qui concerne les impôts ?

Nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Néanmoins l'impôt payé par les Frettois progressera cette année de 3,40 % dû à une revalorisation des bases locatives décidée par l'Etat dans la Loi de Finances 2022.

Nous bénéficierons néanmoins, pour ceux qui y sont encore assujettis, de la poursuite de l'exonération de la réforme de la taxe d'habitation. Pour rappel, 52 % des Frettois sont encore concernés. Pour ces derniers, ils bénéficieront d'une exonération de 65 % de la

taxe d'habitation pour cette année et d'une suppression totale en 2023.

A noter qu'il n'y a pas de suppression de taxe pour les résidences secondaires. De même, dans un autre registre, nous devons toujours régler la pénalité au titre de l'insuffisance de logements sociaux. Cette année, cette pénalité se monte à 14 126,94 € somme qui peut paraître faible, mais qui comprend la surcharge foncière que nous avons payée (60 000 €) il y a 2 ans et qui vient en déduction cette année.

► Comment l'endettement évolue-t-il ?

Nous disposons d'une situation financière très saine.

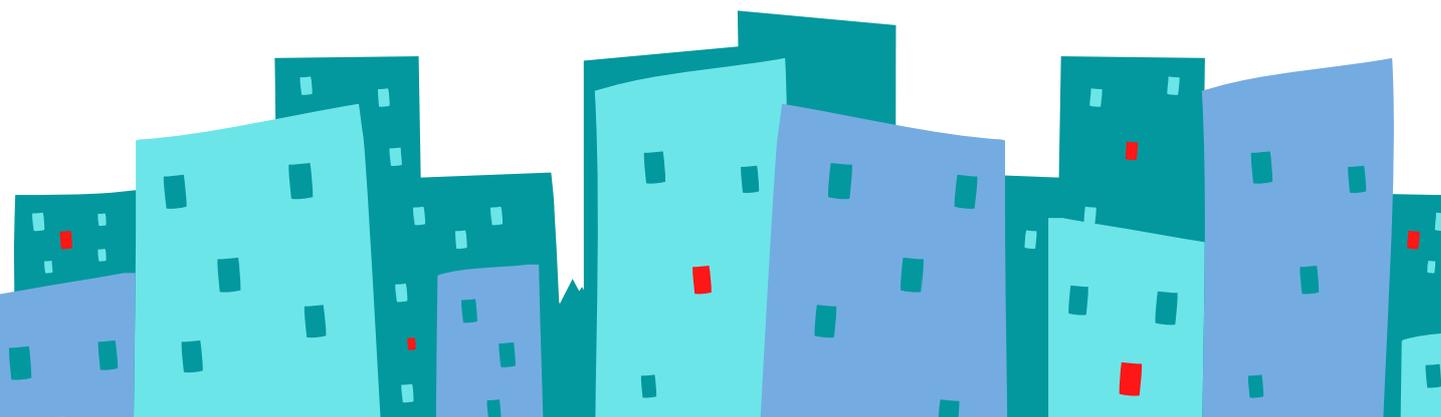
La dette de la commune a continué à baisser en 2021, nous situant parmi les communes de l'agglomération ValParis avec un endettement dans les plus faibles. Il s'établit à 412,33 € par habitant.

Le taux moyen sur nos emprunts est d'environ 1,60 % pour une durée résiduelle d'un peu moins de 8 ans. L'intégralité des emprunts est à taux fixe, ce qui nous protège en cas de hausse des taux d'intérêt.

► Et au sujet de l'autofinancement ?

Grâce aux recherches constantes en matière de maîtrise de nos charges de fonctionnement, nous dégageons pour 2021 un résultat significatif de 679 596 €.

Ce résultat constitue l'autofinancement pour le budget 2022 et permet de financer nos projets d'investissement avec un recours limité à l'emprunt.



► Quelles seront les conséquences sur les investissements en 2022 ?

Le programme d'investissement cette année est particulièrement significatif avec, une enveloppe globale de 1 385 000 €.

Les principales opérations concernent :

- l'entretien des bâtiments scolaires et périscolaires (234 000 €),
- les travaux de réfection de la voirie pour 493 000 €,
- la réhabilitation et l'aménagement des équipements sportifs et associatifs (186 000 €),
- l'entretien des bâtiments communaux (88 000 €),
- l'aménagement et la mise en sécurité du cimetière (51 500 €).

► Budget primitif 2022

Recettes de fonctionnement

■ 19,93%	- Dotations subventions et participations	1 086 600 €
■ 2,31%	- Produits de gestion courante	126 170 €
0,03%	- Produits exceptionnels	1 500 €
0,15%	- Immobilisations corporelles	8 000 €
■ 12,47%	- Résultat de fonctionnement reporté (excédent exercice précédent)	679 596 €
0,57%	- Atténuations de charges	31 000 €
■ 8,71%	- Produits des services	474 700 €
■ 55,84%	- Impôts et taxes	3 044 400 €

Les recettes de fonctionnement sont constituées des contributions directes (Taxe sur le Foncier Bâti et non Bâti), de la taxe additionnelle aux droits de mutation, des dotations versées par l'État, des subventions du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la participation des usagers aux services (cantine, centres de loisirs...)

Dépenses de fonctionnement

0,63%	- Atténuations de produits	34 150 €
■ 9,95%	- Autres charges de gestion courante	542 571 €
0,06%	- Charges exceptionnelles	3 000 €
0,69%	- Charges financières	37 444 €
■ 11,56%	- Virement à la section d'investissement	630 245 €
■ 4,42%	- Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	241 000 €
■ 26,11%	- Charges à caractères général	1 423 590 €
■ 46,59%	- Charges personnel	2 540 000 €

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux salaires du personnel communal, à l'achat de fournitures ou de services, aux subventions aux associations, aux charges générales (électricité, téléphone, balayage de la voirie, entretien des espaces verts, assurances, taxes diverses...) et au paiement des intérêts des emprunts.

ACTUALITÉS

La Frette-sur-Seine solidaire de l'Ukraine

La ville a tenu à témoigner son soutien, en partenariat avec la ville de Cormeilles-en-Parisis, en organisant deux collectes de produits de première nécessité en collaboration avec deux associations.

Depuis fin février, la guerre déclarée par la Russie à l'Ukraine a engendré de graves conséquences humanitaires. Dans ce contexte, la Ville de La Frette-sur-Seine s'est rapidement mobilisée pour témoigner son soutien et sa solidarité envers les populations attaquées. Après s'être assurées du transport logistique en Ukraine par la Protection Civile, les villes de Cormeilles-en-Parisis et de La Frette-sur-Seine, en collaboration avec l'association franco-ukrainienne « Idées sans frontières », ont organisé une collecte de produits au bénéfice des Ukrainiens du jeudi 3 au samedi 5 mars.

Une seconde opération a eu lieu du jeudi 10 au samedi 12 mars pour récolter exclusivement des produits d'alimentation, d'hygiène pour bébés et des médicaments.



Pour faire un don financier, vous pouvez vous rendre sur le site du Comité international de la Croix-Rouge qui organise une collecte en soutien au peuple ukrainien :

www.icrc.org/fr/don/crise-en-ukraine

Par ailleurs, deux familles ukrainiennes ont été accueillies chez des particuliers et les enfants sont scolarisés dans les écoles frettoises.

Merci à tous pour cette mobilisation et cet élan de solidarité.

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

01 84 27 06 85

13 Les Maradas Verts
95300 Pontoise



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

Prévention contre le Harcèlement

L'intervention de la Police Municipale sur la Prévention contre le harcèlement auprès des CM2 au sein des groupes scolaires élémentaires Aristide Briand et Calmette et Guérin s'est déroulée sur 3 demi-journées au mois de février et a sensibilisé 72 élèves au total.



L'action, volontairement voulue comme un échange, a permis d'aborder différents thèmes tous reliés entre eux par la notion de « Discrimination » :

- Les violences scolaires (violences physiques, verbales et psychologiques),
- Le harcèlement,
- Le racket,
- L'isolement et l'exclusion,
- Les relations Filles - Garçons,
- Le cyber-harcèlement.

Afin de faciliter la compréhension des enfants sur ces **sujets parfois lourds émotionnellement**, la Police Municipale a choisi des supports pédagogiques comme des mini films (« Les petits citoyens » sur le racket, l'isolement et l'exclusion, « Fais passer » court métrage sur le harcèlement scolaire, « Et Pourquoi » mini film gagnant du concours 2020 intitulé « Zéro Cliché » organisé par le centre pour l'éducation aux médias et à l'information sur le sexisme et l'égalité filles-garçons).

Egalement, la chanson de Maëlle (gagnante de « The Voice 7 ») « l'Effet de Masse » qui dénonce les conséquences tragiques du harcèlement scolaire.

Cette chanson nous interpelle tous et nous met face à nos responsabilités car le harcèlement peut avoir des conséquences fatales.

Le rappel du cadre légal a été abordé avec une explication sur les peines adaptées aux mineurs (Juges pour enfants, Ordonnance de 1945, etc...). Les enfants ont dans l'ensemble été tous surpris d'apprendre, qu'il existait des peines pour les jeunes ayant commis des délits.

Enfin, concernant le cyberharcèlement, la Police Municipale a effectué un petit sondage sur les trois classes à propos de l'utilisation du téléphone portable.

La plupart des enfants des classes de CM2 possèdent un portable.

La majorité d'entre eux ont un accès internet avec application de messagerie (Viber, WhatsApp) **et accès aux réseaux sociaux** (Snapchat, Instagram, TikTok). L'application Facebook semble être complètement obsolète pour cette génération. Les enfants la connaissent mais aucun d'entre eux ne l'a installée sur son portable.

Tous ont été surpris d'apprendre qu'ils n'avaient pas l'âge légal requis (13-14 ans selon l'application) pour surfer sur les réseaux sociaux.

Cependant, la création des comptes utilisateurs nécessite d'indiquer sa date de naissance. Les élèves ont donc reconnu avoir « triché » sur cette dernière.

La majorité des enfants disent être « contrôlés » par leur parent sur le temps et les applications utilisées.

Néanmoins, certains sont en totale autonomie sans contrôle parental ni censure adaptée à leur âge et naviguent sur le net (You Tube) sans restriction.

Le « happy slapping » (agression filmée des images et diffusion sur les réseaux) a été un des sujets, en relation avec une scène du film « Fais passer ». Les peines encourues pour les majeurs étant de 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

Des conseils ont été « promulgués » concernant les dangers des réseaux sociaux : pas de communication de noms, d'adresses, de coordonnées téléphoniques, pas de publication de photos personnelles (paramètre de confidentialité à régler), pas de « tchat » avec des inconnus, etc...

En fin d'intervention, un livret « Permis Internet » a été distribué aux élèves. Cet aide éducative (Ministère de l'Intérieur, Police Nationale, AXA Assurance) reprend les conseils sur la protection de la vie privée et alerte les enfants sur les dangers du web (usurpation d'identité, etc...).

Grâce au thème des relations Filles-Garçons, nous avons pu échanger avec les enfants sur la

question du genre, de l'égalité Homme - Femme et de la discrimination (mot clé de toute l'intervention).

Avec des exemples concrets sur des métiers, qui de nos jours, sont accessibles tant aux hommes qu'aux femmes ; ou sur le sport (équipe féminine de football par exemple).

Enfin, les changements sociaux depuis la 2^{ème} guerre mondiale avec le droit de vote pour les femmes et l'évolution des mentalités ont également été abordés.

Aussi jeunes soient-ils et malgré les change-

ments de mentalité, certains élèves ont des positions assez tranchées sur la question de la place de la femme.

Un élève a notamment confié avoir « du mal » à jouer à la balle aux prisonniers avec des filles car, selon lui, elles sont plus faibles...

Sur les trois classes de CM2, l'ensemble des enfants a été très réceptif aux sujets évoqués et les enseignants ont également largement participé et appuyé cette démarche.

Cette intervention de la police Municipale sera reconduite l'année prochaine.

L'Opération Tranquillité Vacances

Faites surveiller votre domicile gratuitement par la Police Municipale dès que vous partez en vacances.

Pour en profiter, il suffit de remplir le formulaire de demande disponible sur le site internet de la commune, en mairie ou directement au poste de police.

Des passages journaliers seront effectués.



NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE

1 seul numéro pour vos appels
à la Police Municipale

7/7 et 24h/24h - 01 39 31 50 22

Ce numéro bascule automatiquement
vers la Police Municipale Mutualisée

Quelques règles simples à adopter

PROTEGEZ LES ACCES :

- Equipez votre porte d'un système de fermeture et d'un moyen de contrôle visuel
- Installez des équipements adaptés et agréés
- Verrouillez portes et fenêtres

SOYEZ VIGILANT :

- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, sacs à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeurs visibles.
- Avant de laisser rentrer quelqu'un chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Pendant les fortes chaleurs, évitez de laisser les fenêtres ouvertes pendant la nuit sans fermer les volets.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE :

- N'inscrivez pas votre nom sur le trousseau de clés.
- Evitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.
- Ne laissez pas dans votre jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

AVANT DE PARTIR...

- Informez votre entourage mais ne diffusez pas vos dates d'absence sur les réseaux sociaux et ne publiez pas vos photos de vacances.

Le passeur est de retour

Le bac traversier vous permet gratuitement de découvrir la rive gauche de la Seine avec ses vues sur nos coteaux.

Tous les samedis, dimanches et jours fériés du 2 avril au 2 octobre 2022 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

L'embarcadère est situé derrière l'église.



Fermeture de la gare

La municipalité a interpellé le Président de la SNCF à propos des horaires d'ouverture de la gare de La Frette-Montigny.

Lors du Conseil Municipal du 30 mars dernier, Philippe AUDEBERT a fait le point sur les horaires d'ouverture de la gare de La Frette-Montigny.

Dans le cadre du plan de réorganisation « trajectoire gares » lancé par la SNCF, plusieurs gares du Val d'Oise, dont celle de La Frette/Montigny, font l'objet d'une nouvelle organisation qui entraîne l'arrêt des ventes au guichet ainsi que la fin de la présence d'agents SNCF à compter du 3 avril 2022.

Avec **Jean-Noël CARPENTIER**, Maire de Montigny-lès-Cormeilles et **Cécile RILHAC** députée, Monsieur le Maire a alerté, par un courrier daté du 12 janvier, le PDG de la SNCF sur les conséquences de cette réorganisation. S'il est possible de concevoir que le service public du transport doive s'adapter au développement du digital et des moyens de paiement dématérialisés, il paraît indispensable que les personnels restent présents au sein de la Gare de La Frette/Montigny. La fréquentation de cette gare est en hausse et devrait encore se renforcer compte tenu des programmes immobiliers prévus sur la commune.

Monsieur le Maire a ainsi suggéré au Président de la SNCF et à **Philippe MOULY**, directeur de la ligne J que la gare de La Frette/Montigny bénéficie d'une présence quotidienne des équipes mobiles qui viennent se substituer au personnel en gare et que la présence de ces équipes soit communiquée par avance aux Frettois.



Christophe FANICHET, Président Directeur Général de SNCF voyageurs a répondu à Monsieur le Maire dans un courrier début mars en précisant que ses services étudieraient « la présence fixe d'agent une fois par semaine, par roulement entre les différentes gares du périmètre d'intervention des équipes commerciales mobiles, pour répondre aux diverses sollicitations, montrer le fonctionnement des différents dispositifs et compléter les services existants ». Cette organisation par roulement sera expérimentée lors de la mise en place du projet à partir d'avril 2022.

En outre, au cours de cette année, l'information en gare sera renforcée par la pose d'un écran informant les voyageurs sur l'état du trafic en temps réel et en 2023, par une nouvelle signalétique.

A suivre donc....

Résultats élections présidentielles

Résultats 2^{ème} tour

Taux de participation : 76,09 %



Emmanuel Macron

66,96%



33,04%



Marine Le Pen

Nombre de votes

1 443

712

Résultats 1^{er} tour

	Bureau de vote Mairie		Bureau de vote A. Briand		Bureau de vote Calmette		Total Commune	
		% inscrits		% inscrits		% inscrits		% inscrits
Inscrits	1119	36,12	1215	39,22	764	24,66	3098	100
Votants	895	79,98	975	80,25	616	80,63	2486	80,25
Nuls	4	0,45	4	0,41	1	0,16	9	0,36
Blancs et Nuls	20	2,23	19	1,95	14	2,27	53	2,13
Exprimés	871	77,84	952	78,35	601	78,66	2424	78,24
Emmanuel MACRON	266	30,54	336	35,29	187	31,11	789	33,35
Jean-Luc MELENCHON	204	23,42	164	17,23	137	22,8	505	21,34
Marine LE PEN	146	16,76	156	16,36	95	15,81	397	16,78
Eric ZEMMOUR	68	7,81	83	8,72	51	8,49	202	8,54
Valérie PECRESSE	59	6,77	77	8,09	32	5,32	168	7,1
Yannick JADOT	51	5,86	53	5,57	41	6,82	145	6,13
Nicolas DUPONT- AIGNAN	26	2,99	18	1,89	14	2,33	58	2,45
Fabien ROUSSEL	19	2,18	22	2,31	11	1,83	52	2,2
Jean LASSALLE	17	1,95	19	2	13	2,16	49	2,07
Anne HIDALGO	9	1,03	9	0,93	12	2	30	1,27
Philippe POUTOU	6	0,69	9	0,95	6	1	21	0,89
Nathalie ARTHAUD	0	0	6	0,63	2	0,33	8	0,34

Cérémonie de la déportation



Dimanche 24 avril, à l'occasion de la cérémonie de la déportation, Philippe AUDEBERT a rendu hommage à Jean LEFEBVRE, étudiant frettois et résistant fusillé le 21 octobre 1942 par les nazis, en présence des élus, des représentants des associations d'anciens combattants, du Souvenir Français et de sa sœur, Jacqueline LEFEBVRE, qui réside toujours dans la maison familiale.

Dans son discours, Philippe AUDEBERT a rappelé l'engagement de Jean LEFEBVRE et les valeurs pour lesquelles il a fait le sacrifice de sa vie, valeurs pour lesquelles il est toujours nécessaire de se mobiliser.

Cérémonie du 8 Mai



La commémoration du 8 Mai 1945 s'est déroulée cette année en présence de Madame Cécile RILHAC députée du Val d'Oise, des présidents des associations d'anciens combattants et du souvenir Français.

UNACITA

A l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, **Philippe AUDEBERT a remis à Monsieur Paul LORENTZ la médaille de la ville** pour le remercier d'avoir pendant de nombreuses années fait vivre et perdurer en tant que Président l'UNACITA, association d'anciens combattants.

Monsieur Roger VIALLET qui succède à Monsieur Paul LORENTZ était associé à cette remise de médaille.



URBANISME :

Vos démarches en ligne sur le site de la ville

Depuis le 1er janvier 2022, la ville de La Frette sur Seine peut recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Le dépôt en ligne, c'est...

- **Un service accessible à tout moment et où que vous soyez**, dans une démarche simplifiée.
- **Un gain de temps et d'argent** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- **Une démarche plus écologique**, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires (à l'exception des demandes soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France ou une sollicitation spécifique du service instructeur).

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

À chaque étape de votre projet, la mairie vous renseigne et vous accompagne :

Mairie de La Frette-sur-Seine
service Urbanisme
mail : urbanisme@lafrettesurseine.fr
Tel : 01 39 31 50 05

Comment faire ?

- **Préparez votre dossier** pour garantir la qualité et la recevabilité de ce dernier, et si nécessaire, contactez le service urbanisme en mairie, qui sera à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :
 - Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux ;
 - Vérifier l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction ;
 - Anticiper votre calendrier de réalisation.
- **Déposez votre dossier en ligne**

Se connecter à la plate-forme de saisine par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://gnau19.operis.fr/lafrettesurseine/gnau/#/>

Créez un compte ou utilisez vos identifiants France Connect et choisissez la démarche. Déposez votre dossier qui sera automatiquement transmis à la mairie par voie électronique.



PI Jean-Pierre
TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DE JARDINS
Déplacement et devis gratuits
Tonte de pelouses
Taille de haies
Bêchage de jardins
Nettoyage haute pression
Lasure de boiserie extérieure

CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE
06 37 11 67 30 09 81 77 17 89
9, allée des Mésanges - 95530 La Frette sur Seine

Nouveau plan de circulation

Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, la municipalité a missionné un cabinet spécialisé pour établir un diagnostic de la circulation dans la commune et étudier les scénarios possibles pour refondre le plan de circulation.

La réunion publique du 19 mai a permis de partager le diagnostic avec une circulation de transit qui représente 85 % des flux routiers sur la commune.

L'objectif est donc de décourager ce transit par notre commune qui devient un itinéraire de délestage de la RD 392.



Les scénarios sont encore à l'étude et la mise en place des premières mesures est prévue à l'automne.

Cela conduira inéluctablement à changer nos habitudes. Le dispositif mis en place sera testé et ajusté si nécessaire.

Dans ce domaine, le pragmatisme est important mais l'inaction n'est pas non plus la meilleure option.

Élections Législatives des 12 et 19 juin Vote par procuration

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Si vous ne pouvez pas être présent à La Frette le jour du scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne, votre mandataire, devra se rendre dans votre bureau de vote pour

voter à votre place. **Le mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration.**

À noter : la vérification des procurations n'est plus gérée par la commune, mais par le service instructeur dénommé le R.E.U. Compte tenu des délais de traitement, veillez à anticiper votre procuration afin de vous assurer que votre mandataire puisse voter en votre nom.

COMMENT DONNER PROCURATION ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

1^{re} méthode :

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr. Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat.
- Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité.

2^e méthode :

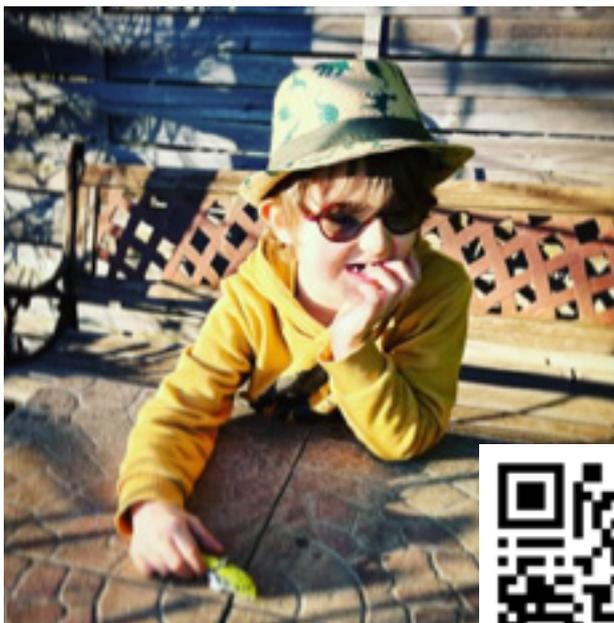
En vous rendant directement au commissariat de police, à une brigade de gendarmerie, au consulat en remplissant sur place le formulaire ou en vous munissant du formulaire préalablement téléchargé sur service-public.fr et rempli par vos soins.

Dans ces deux cas de figure, vous devez vous munir du NNE (Numéro National d'Électeur) du mandant et du mandataire pour remplir la demande de procuration. Ce numéro se trouve sur la carte d'électeur ou sur le site service-public.fr.

À noter : Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer du fait d'une maladie ou d'un handicap, un policier ou un gendarme peut recueillir votre demande de procuration à votre domicile. Contactez le commissariat le plus proche pour connaître les modalités.



Tous ensemble avec Owen



Cette année encore, nous participons avec Owen à la **Course des Héros** afin de récolter des dons pour l'**Association Gêneris**. Ceci afin de financer la recherche et trouver un jour un traitement pour notre fils.

Owen, 5 ans, est atteint d'une maladie génétique rare appelée Syndrome d'Axenfeld-Rieger. Cette maladie dégénérative touche principalement ses yeux, ses dents, ses os du visage et conduit à la malvoyance voir la cécité.

Claire DULAURENT Maman d'Owen

POUR FAIRE UN DON

www.alvarum.com/clairedulaurent2



Association

Gêneris

Aniridie et pathologies rares de l'iris
Avec ou sans syndromes associés
AGIR POUR UN AVENIR MEILLEUR



Le Plan Canicule

Vous avez plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap ?

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Social recense les personnes les plus fragiles dans le cadre Plan Canicule, activé du 1er juin au 15 septembre.

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, l'intervention des services sanitaires et sociaux doit être ciblée pour être efficace. Connaître les personnes vulnérables de son territoire est une nécessité dans le cas d'un épisode de canicule.

Contactez le CCAS de La Frette-sur-Seine pour vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

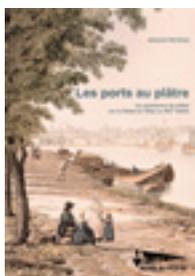
Le CCAS contacte régulièrement les personnes vulnérables et assure des visites à leur domicile.

Au premier signe de faiblesse, appelez le 15 ou consultez votre médecin traitant (en cas de vertiges, nausées, diarrhées, maux de tête, crampes...)

LES BONS GESTES À OBSERVER EN CAS DE CANICULE

Renseignements et inscriptions :
01 39 31 50 09

Les ports au plâtre



Le 21 avril dernier, Jacques HANTRAYE, docteur en histoire et membre du Musée du Plâtre donnait une conférence pour présenter son livre « les ports au plâtre » dont la préface a été rédigée par Philippe AUDEBERT.

Les frettois étaient nombreux pour découvrir ce passé industriel qui a façonné notre village.

L'ouvrage de Jacques HANTRAYE qui a fait l'objet d'un co-financement par la commune peut être acheté en vous adressant au Musée du Plâtre (museeduplatre@orange.fr).

RETOUR SUR ...

Chasse aux Œufs

L'association Art et Fête et la municipalité ont accueilli **300 enfants et leurs parents** le 2 avril dernier à l'occasion de notre traditionnelle Chasse aux Œufs sur la base de loisirs René Chollet.



Jazz en Frette

Le 9 Avril Jazz en Frette prenait ses quartiers pour la première fois au Petit Théâtre. Opération réussie pour Philippe Minault et son trio Organ Ran réunis autour de Gilles Resilieux qui ont ravi plus de **90 personnes** présentes ce soir-là. La suite très bientôt ...



Seine en Fête



Le 15 mai dernier, sous un soleil d'été, se déroulait « Seine en Fête ». De nombreuses animations ont réuni plus de **3 000 personnes** sur le quai de Seine fermé pour l'occasion. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles de l'association Art et Fête sur Seine et aux services de la Ville pour cette belle organisation.



Concours de Nouvelles

La remise des prix de la seconde édition du Concours de Nouvelles s'est déroulée le 12 mars dernier au Petit Théâtre récompensant enfants, jeunes et adultes pour leurs nouvelles sur le thème de la Fantaisie-Fantastique.



Bailhache

Le 26 mars Samuel Bailhache signait son « retour du retour » à l'espace Roger IKOR dans un acte 2 subtilement orchestré lors du vernissage, par Justin Badou, chef de l'auberge du quai. L'exposition a rencontré un très bel accueil auprès des nombreux visiteurs.



Bal Fluo des Collégiens

Après 2 ans d'absence, le bal des collégiens s'est déroulé pour le plus grand bonheur des ados le samedi 14 mai dans le préau de l'école Aristide Briand.

Le thème du "fluo" a été retenu pour cette soirée haute en couleurs !

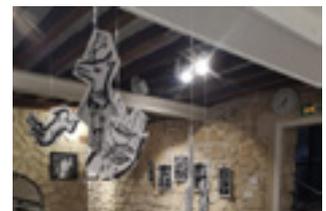
110 jeunes Frettois ont participé à cette fête organisée par la municipalité et les jeunes du CMJ.

Tous nos remerciements à Denis Canteux pour la conception de l'affiche et à Julia Nojac qui a travaillé avec les jeunes pour la conception des décors.



Paper Fantaisie

La remise des prix de la seconde édition du Concours de Nouvelles s'est déroulée le 12 mars dernier au Petit Théâtre récompensant enfants, jeunes et adultes pour leurs nouvelles sur le thème de la Fantaisie-Fantastique.



ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

Projet d'implantation d'éoliennes



Le Préfet de la Région Ile de France a adressé début janvier un courrier à la Communauté d'Agglomération ValParis, **concernant l'élaboration d'une cartographie des zones favorables à l'implantation d'éoliennes** sur notre territoire. A ce stade, ce n'est qu'un projet de cartographie d'implantation.

Par courrier du 24 janvier 2022, les quinze Maires de l'agglomération ont fait part, à l'unanimité, de leur opposition à ce projet de cartographie et à tout projet d'éolienne qu'elle pourrait susciter. Les Maires ont rappelé les contraintes importantes de notre territoire qui ne sont pas compatibles

avec l'installation d'éoliennes : zones industrielles, mouvements de terrain...

Philippe AUDEBERT a tenu à préciser dans ce courrier adressé au Préfet de Région, la présence de l'usine Seine Aval classée Seveso seuil haut et des nuisances afférentes.

De plus, la cartographie présentée propose des implantations dans des espaces naturels qui sont normalement liés à la détente.

Le Conseil Départemental s'est également opposé à ce projet.

ET
Espace Transactions
1ère agence de La Frette
Achat - Vente - Location
Un projet, une question...
Mikel CIORDIA et son équipe
vous accueillent face à la gare.
01.34.50.09.14 - www.agenceet.fr
BMS IMMOBILIER 1, rue marcelin Berthelot 95530 La Frette sur Seine

Les ruches de la Frette



La semaine du 2 au 6 mai, les enfants ont mis les abeilles et insectes à l'honneur.

Le jeudi 5 mai, les élémentaires se sont rendus sur la base de loisirs pour rencontrer ces « zolies demoiselles » et l'apiculteur Mr Turquet en compagnie du Maire et des Adjointes, Nathalie JOLLY, André BOURDON et Patrice JACQUET. Les enfants ont pu découvrir le fonctionnement d'une ruche, le métier d'apiculteur ses outils et en bonus, ils ont dégusté le doux miel des abeilles.

Les enfants étaient très intéressés et ont posé plein de questions : « Pourquoi les abeilles piquent ? » ; « Comment fabriquent-elles du miel ? » ; « Que mangent les abeilles ? » ; « Combien y a-t-il d'abeilles dans une ruche ? » ; « Comment les abeilles communiquent-elles ensemble ? ».

Mr Turquet en a profité pour les sensibiliser sur l'importance du rôle des abeilles, et le comportement à avoir en leur présence.

Petit souvenir de cet après-midi, **les enfants sont repartis avec des alvéoles séchées et de la cire d'abeille** offertes par l'apiculteur.

Exercice de crise du SIAAP



Organisé par les préfetures des Yvelines et du Val d'Oise, **un exercice de crise** concernant l'usine Seine Aval du SIAAP est prévu **le 22 juin 2022**.

La commune de La Frette-sur-Seine participera à cet exercice.

Dans ce contexte, il sera procédé au déclenchement des sirènes et un test de confinement de la population sera réalisé sur un périmètre très limité.

Usine Seine Aval du SIAAP Plan Particulier d'Intervention

Le plan d'action engagé suite à l'incendie survenu en juillet 2019 se poursuit pour ces installations industrielles classées SEVESO seuil haut. Le risque zéro n'existant pas, nous vous incitons à prendre connaissance du **Plan Particu-**

lier d'Intervention qui définit les dispositions à appliquer en cas de sinistre.

Ce document qui avait été diffusé avec La Frette Magazine d'avril 2021 est consultable sur le site internet de la commune.

Plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle

Le 17 mars dernier Philippe AUDEBERT participait à la réunion publique organisée par l'AD-VOCNAR (Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes) sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Tous les 5 ans, chaque état membre de l'Union Européenne doit élaborer pour chacun de ses aéroports civils recevant un trafic annuel supérieur à 50 000 mouvements des Cartes Stratégiques de Bruit (CSB) et un Plan de Prévention

du Bruit dans l'Environnement.

Le dernier document datant de 2016, le nouveau PPBE de Roissy-Charles-de-Gaulle doit être approuvé en 2022 pour respecter ce rythme. Les mesures recensées dans le PPBE sont réparties en plusieurs catégories selon qu'elles permettent de réduire le bruit à la source, d'agir sur la politique de planification des sols, sur les restrictions d'exploitation, sur les procédures de vol ou encore de communiquer.

Les nouvelles cartes stratégiques de bruit montrent qu'en 6 ans :

- la population exposée à un dépassement de la valeur limite d'exposition Lden 55 (journée entière) a augmenté de 23% ; aujourd'hui près de **309 000 personnes** sont concernées,
- la population exposée à un dépassement de la valeur limite d'exposition Lnight 50 (nuit) a augmenté de 78%,
- la surface située dans le nouveau projet de PPBE augmente de 17%,
- la surface impactée la nuit augmente de 29%.

Aucun objectif de réduction du bruit et du nombre d'habitants impactés n'est fixé dans le nouveau PPBE. Ces tendances confirment la revendication constante des élus du territoire concernant l'insuffisante prise en compte des nuisances sonores vécues par les habitants, illustrée par le contentieux en cours relatif à l'arrêté préfectoral approuvant les cartes de bruit pour le territoire.

Même si théoriquement les frettois ne sont pas exposés à des dépassements des limites Lden

55 et Lnight 50, les nuisances sont bel et bien présentes au quotidien et les plaintes de plus en plus nombreuses.

Ainsi, le Conseil Municipal du 23 février a souhaité apporter une contribution volontaire durant la phase d'élaboration du nouveau PPBE de l'aéroport de Roissy Charles De Gaulle pour que les enjeux de santé publique et de protection de l'environnement soient pris en compte au mieux des intérêts des habitants de La Frette-sur-Seine et de la préservation de leur cadre de vie.

Le Conseil Municipal a en conséquence demandé l'inscription de mesures dans le PPBE 2022-2026 permettant de protéger les populations survolées et de réduire les nuisances engendrées, notamment :

- la mise en place d'un observatoire des nuisances aériennes à la composition large,
- la mise en place d'incitations financières aux transporteurs pour renouveler leur flotte,
- le retrait des avions les plus bruyants,
- la modification des procédures de vol tel que préconisée par les acteurs du secteur,
- le plafonnement du trafic à 500 000 mouvements annuels,
- l'instauration d'un couvre-feu entre 22h et 6h,
- l'utilisation de nouvelles valeurs limites de Lden45 et Lnight40, recommandées par l'OMS pour la réalisation des différents documents (CSB, Plan de gêne sonore, Plan d'Exposition au bruit).

Zoom sur nos vacances à l'accueil de loisirs

Equipés de leurs trottinettes, vélos ou rollers et de leurs protections bien sûr, les enfants ont parcouru des kilomètres, la semaine du 25 au 29 avril. Ils ont appris à maîtriser leurs engins à travers différents parcours et ainsi ils ont pu passer leur permis de conduire à roulettes sur la « vraie » route.

La Police Municipale était présente pour sécuriser le parcours et rappeler les bons gestes de conduite.

Le soir venu les enfants étaient heureux de présenter ce document officiel à leurs parents tamponné par les examinatrices Léandra et Elodie.



Déploiement de capteurs CO₂ dans la commune

Les capteurs de dioxyde de carbone (CO₂) permettent d'analyser l'air ambiant et de détecter une trop forte concentration de CO₂ dans l'air. Lorsque c'est le cas, le capteur émet un signal sonore. C'est le signe que la pièce doit être aérée.

Ainsi, ce sont **une quarantaine de capteurs qui sont en cours de déploiement dans nos établissements accueillant des enfants** : toutes les classes, les salles d'évolution, les centres de loisirs et les restaurants scolaires ainsi que notre crèche parentale en seront équipés pour préserver la santé de nos enfants.



Prochaines dates importantes

- Ouverture jusqu'au 8 juin des inscriptions des vacances d'été.
- Du 9 mai au 10 juin : Inscriptions périscolaires
- Mercredi 1er juin 2022 : Val Parisis Challenge au CDFAS d'Eaubonne
150 enfants s'affrontent sur le thème de Fort-Boyard
- Vendredi 10 juin : Kermesse de l'école Calmette et Guérin
- Samedi 18 juin : Kermesse des écoles Aristide Briand
- Mardi 21 juin : Cérémonie des récompenses scolaires pour les élèves de CM2 de l'école Aristide Briand.
- Jeudi 7 juillet au soir : Vacances d'été

SPORT ET JEUNESSE

BAFA Citoyen 2022

Cette année encore, la municipalité s'est engagée à financer **4 formations** au brevet d'aptitude à la fonction d'animateur pour les jeunes de 17 à 21 ans.

7 dossiers de candidatures ont été déposés et à l'issue des entretiens 4 jeunes très motivés ont été retenus.

Le 1^{er} stage de formation théorique s'est déroulé durant les vacances de printemps.

Le stage pratique se déroulera cet été dans nos structures.

Dans le cadre de leur formation, les jeunes participeront à des travaux d'intérêts généraux notamment en participant au rangement et au classement des livres à la bibliothèque municipale.

Portrait d'élue (CMJ)

" Bonjour, **je m'appelle Éléa, j'ai 11 ans** et je suis dans le collège Duhamel à Herblay.

*J'adore dessiner et chanter, j'aime aussi énormément le théâtre et fais beaucoup de montages vidéos. Je me suis présentée au CMJ car j'étais curieuse de cette nouvelle expérience avec les conseillers municipaux mais surtout parce que je voulais **aider les gens en participant à la collecte alimentaire**..*

Je suis fière de faire partie du CMJ et compte tenir mon engagement au service de La Frette jusqu'à la fin de mon mandat."



Rencontre avec le souvenir Français

Soirée de présentation du Souvenir Français aux jeunes du CMJ.

Le mercredi 11 mai 2022, Monsieur le Délégué Général Bernard ROBERT, M. Roger VIALLET et M. Albert ARMANGUÉ sont venus présenter les missions du Souvenir Français aux jeunes du CMJ accompagnés d'élus et de Philippe AUDEBERT : conserver la mémoire des morts et de ceux et celles qui ont servi pour la France, transmettre les valeurs de la République aux jeunes générations en leur inculquant un idéal de liberté et d'amour sont des objectifs fondamentaux.

Afin de réaliser ces objectifs, des travaux de mémoire seront proposés aux jeunes au cours d'une visite du musée de la grande guerre à Meaux.

Les jeunes du CMJ Frettois, associés aux jeunes du CMJ de Corneilles en Parisis effectueront alors à l'automne un voyage d'une journée dans le secteur de la bataille de la Marne et réaliseront un travail sur la place des animaux dans la guerre.

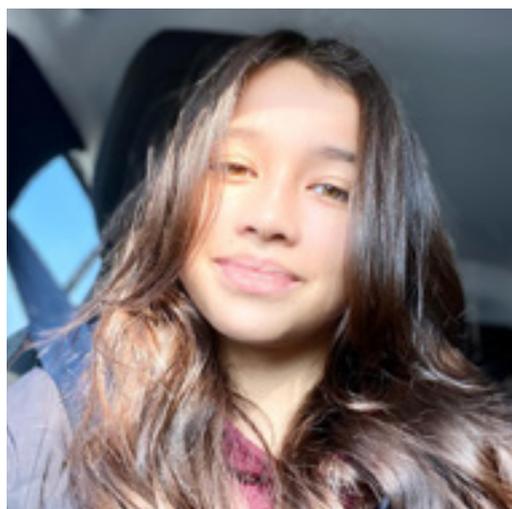


Portrait d'élue (CMJ)

"Je m'appelle Louise et j'ai 12 ans.

Je pratique le tennis depuis 8 ans et la danse depuis 4 ans. C'est ma 1^{ère} expérience en tant que conseillère municipale des jeunes ; Le CMJ permet à tous d'exprimer ses attentes, envies et essaie d'améliorer la vie de la commune.

C'est une bonne expérience qui nous accompagne pour notre future vie en tant que citoyen."



Sport en Frette

Samedi 2 juillet 2022 de 10h à 18h
Base de loisirs-avenue des Lilas

Épreuves sportives, démonstrations, initiations, spectacle de danse...
Tennis, Basket, Foot, Judo, Yi Kind Do, Tennis de table

PLANNING JOURNÉE SPORT EN FRETTE SAMEDI 2 juillet 2022



Restauration possible sur place
Sur inscription par mail : Iguerne@lafrettesurseine.fr

LA FRETTE SUR SEINE-JUDO

Avenue des Lilas
95530 La Frette-sur-Seine
Tél. : 07 66 05 50 76
lafrettejudo1@sfr.fr



Retrouvez horaires sur notre site www.lafrettejudo.com

Après deux saisons très compliquées, en raison de la pandémie, nous avons enfin repris toutes nos activités presque normalement, avec le bonheur de retrouver les animations et compétitions :

Nos baby-Judo ont participé à un cours spécial « Pâques » réunissant 160 enfants de 4/5 ans à Eaubonne.

• Coupe d'Eaubonne pour les Mini-poussins, Poussins et Benjamins :

Victoire de Raphaël Gomes, Lucie Laplace, Antoine Noyelle, Kyarah Winand et Mayssam Benhassime.



• Coupe de Luzarches pour les Mini-poussins, Poussins et Benjamins :

Victoire d'Antoine Noyelle et Soën Masson.

Maëlys Bouriah, Alexandre et Raphaël Gomes se sont qualifiés pour la finale de la **Coupe du Val d'Oise des Benjamins** ; Maëlys médaille de bronze de la finale.

Alexis Le Gaillard est monté sur la troisième marche du podium de la **Coupe d'Île de France des Minimes** et s'est qualifié pour la **Coupe de France**.

Emmanuel Thiery de Rembau et son partenaire Cyril Steiner (de l'AS Luzarches) se sont classés 5^{ème} aux **Championnats de France des Katas**, en catégorie « Kime no Kata », après leur victoire aux Championnats d'Île de France.

N'hésitez pas à vous informer sur la page Facebook du club [@LaFrettesurseineJudo](https://www.facebook.com/LaFrettesurseineJudo), ou sur le site internet www.lafrettejudo.com

TENNIS CLUB DE LA FRETTE

2, avenue des Lilas
95530 La Frette-sur-Seine
Jean-Jacques Machirant : 06 09 86 54 67
Joel Souplet : 06 86 86 64 11
www.tennisclublafrette.com



Venez bénéficier d'une adhésion "printemps été jusqu'à fin septembre", à partir de 70 euros.

INFORMATIONS :

- En **mai et juin**, rencontre équipes femmes et hommes (week-end)
- **Mai et juin** rencontre équipes jeunes le **mercredi**
- Inscription **saison 2022/23 le samedi 18 juin de 10 à 13 h**
- Journée portes ouvertes écoles maternelles et primaires le **samedi 18 juin de 10 h à 13 h**
- Stages adultes et enfants, tout le **mois de juillet**
- Tournoi OPEN jeunes et seniors du **1^{er} au 17 juillet**



ESF SECTION GYM



Salle Albert Marquet et Salle du Dojo
95530 La Frette-sur-Seine
Tél. : 06 24 37 53 37
esfgymdanse@gmail.com

Pour plus d'informations sur l'ESF Gym, consultez notre site internet www.esf-gym.fr

Vous connaissez maintenant Yann et Séverine, nous vous présentons aujourd'hui le reste de l'équipe :



"Pratiquante, puis enseignante de Yoga depuis 2000, je suis aussi professeure d'activités sportives et instructrice Pilates. Dans mes activités principales, je donne des cours de Yoga, de Pilates, de stretching, de gym dynamique et gym douce."

Josette

Retrouvez les cours adultes de Josette à la salle Albert Marquet :

Mercredi :

- **Pilates** : de 19h à 20h
- **Stretching** : de 20h à 21h
- **Gym Dynamique** : de 19h30 à 20h30



"Je pratique le sport depuis 25 ans, je suis coach sportif individuel et en associations.

D'un naturel dynamique, je fais du Yi King Do en tant qu'adhérent, j'ai aussi suivi d'autres arts martiaux (self-défense, cardio-boxing...). J'ai d'abord fait beaucoup de sport seul jusqu'au moment où j'ai décidé de passer mon Certificat de Qualification Professionnelle en tant qu'animateur de loisirs sportifs, en 2012.

Bien sûr ces objectifs garantissent aux pratiquants une meilleure confiance en soi, de conserver un moral au top et de se fixer des nouveaux défis.

Il n'y a pas d'esprit de compétition individuel, mais l'énergie développée en groupe est phénoménale.

Nous faisons régulièrement des points sur les objectifs à atteindre, sur la gestion de l'intensité et la capacité de développement de l'endurance.

J'invite toutes les Frettoises et Frettois à venir découvrir mes cours le jeudi soir à 19h30 au petit gymnase, juste à côté de la maison du gardien."

David

Retrouvez les cours adultes de David au Petit Gymnase :

Jeudi :

- **Fit cross-training** : de 19h30 à 20h30

N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai !

ESF SECTION DANSE

Salle Albert Marquet et Salle du Dojo
95530 La Frette-sur-Seine
Tél. : 06 24 37 53 37
esfgymdanse@gmail.com
www.esf-danse.fr



Les répétitions continuent et le spectacle arrive à grand pas. Nous vous y attendons nombreux le **samedi 11 juin 2022 à 20h** à la salle Albert Marquet, pour assister à cet événement sur le thème de l'« Evolution de l'homme, de la musique et de la mode à travers l'Histoire ».

Pour plus d'informations, sur les cours dispensés par Marie à la Salle Albert Marquet, n'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.esf-danse.fr et **demandez-nous pour faire un cours d'essai.**

ATELIER DES ARTS FRETTOIS

94 ter, quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
Tél. : 06 15 35 03 59
www.atelier-arts-frettois.com



Réservez vos dates !

Chaque année, l'Atelier des Arts Frettois expose les oeuvres réalisées par ses adhérents. Après deux années d'absence, l'Atelier est heureux de vous convier, les **samedi 11 et dimanche 12 juin**, à découvrir le travail de ses artistes à l'Espace Roger Ikor.

Confinement oblige, chacun a travaillé chez soi une partie de l'année sur des thèmes et des techniques imposés - à distance - par le professeur José Ricard. Autant de Défis nourris de multiples sources d'inspiration, qui seront naturellement à l'honneur dans l'édition 2022, témoignant ainsi que la pandémie n'a pas eu de prise sur le plaisir de la création.

Espace Roger Ikor

55 Quai de Seine à La Frette-sur-Seine

- **Samedi 11 et dimanche 12 juin**
14h-19h
- **Samedi 11 juin**
vernissage à 19 heures

Prochains Stages du dimanche :

- **22 mai** : initiation à la mosaïque
- **5 juin** : technique de l'aquarelle, le lâcher prise



KERMESSE DE LA PAROISSE



Tél. : 01 34 50 24 71
paroissecormeilles95@gmail.com
www.paroissecormeilleslafrette.com

LA PAROISSE DE CORMEILLES-
LA FRETTE VOUS INVITE A SA

Fête Paroissiale

DIMANCHE 12 JUN 2022

11h Messe à l'église du Christ-Roi
12h Déjeuner (inscription préalable)
Vente de desserts et boissons
Jeux tout l'après-midi

Pour s'inscrire

Inscriptions sur le site internet
www.paroissecormeilleslafrette.com
paroissecormeilles95@gmail.com

Tapiserie Décoration

Sièges tous styles - Rideaux - Coussins
Cannage & paillage traditionnels

MH
d'
Marianne
d'HARDIVILLERS

travail soigné et de qualité
déplacements et devis gratuits uniquement sur rendez-vous

06 50 45 52 34 • 39 bis rue de la gare • la frette sur seine

LA TRANCHEFILE

95 quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
Tél : 06 14 98 33 91
www.latranchefile.free.fr

La Tranchefile
Relieur d'Art

Pour servir les auteurs, une grande variété de reliures s'offre aux amateurs :

stricte, richement décorée... moderne ou classique.

L'association « la TRANCHEFILE » s'évertue à perpétuer cette tradition des belles reliures.

L'exposition « Paper-Fantaisie » à l'espace IKOR a mis en valeur un de ces aspects qui a servi de base à l'œuvre artistique de Christophe Julien

La « TRANCHEFILE », atelier de reliure libre, vous attend le **mercredi ou le vendredi de 14 à 17H**



LA FRETTE VILLAGE

95530 La Frette-sur-Seine
contact@lafrettevillage.com



Une délégation de La Frette Village a rencontré le maire, Philippe Audebert, le 28 avril. A cette occasion, un point a été fait avec lui sur l'ensemble des dossiers environnementaux de notre commune.

Parmi ceux-ci, celui de Seine Aval nécessite une attention soutenue près de 2 ans après le très grave incendie qui a détruit l'unité de clarifloculation.

Les marchés relatifs à sa reconstruction seront attribués dans les prochains mois et les travaux démarreront en 2023 pour se terminer fin 2024. La mise en service devrait intervenir début 2025.

Un point a, également, été fait sur **la fermeture inacceptable**, le 2 avril, du guichet de la gare SNCF. La Frette Village soutient pleinement la position municipale sur ce dossier.

Maurice CHEVIGNY
Le Président

CADRE DE VIE FRETTOIS



44 rue de la gare
95530 La Frette-sur-Seine
Tél. : 06 07 29 25 69
association@cadredeviefrettois.com
www.cadredeviefrettois.com

LES TRAINS DE FRET traversent notre ville

Depuis 1 an, le trafic des trains de fret de la nouvelle ligne Serqueux-Gisors est lancé. Cette ligne prévoit 25 trains de fret en plus par jour (circulant de jour et de nuit), en plus des trains de voyageurs et des trains d'infrastructure, ce qui laisse supposer **environ 40 trains de Fret ou d'infrastructure par jour sur nos villes.**



Afin d'obtenir des protections acoustiques, protections qui sont aujourd'hui refusées sur notre ville et sur Herblay-sur-Seine, Cormeilles-en-Paris et Conflans-Ste-Honorine nous avons lancé avec le CARF (collectif d'association autour de cette cause) une petite enquête.

C'est pourquoi nous avons besoin de vous et de votre participation pour répondre à ce questionnaire.

Vous pouvez trouver ce questionnaire sur notre site ou nous le demander par mail :
association@cadredeviefrettois.com

Vous pouvez également répondre à ce questionnaire en ligne :
www.cadredeviefrettois.com
ou en utilisant le QR CODE



Les informations récoltées permettront une synthèse des nuisances ressenties et nous sont indispensables pour les démarches à venir.

DON DU SANG



2 avenue des Lilas (en face du 33)
95530 La Frette-sur-Seine
www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Bonjour à tous donateurs de Sang à LA FRETTE. Lors de notre collecte du 16 février, **62 donateurs** se sont présentés. **Merci à ces fidèles** de la générosité.

Nous espérons vous recevoir encore plus nombreux pour la collecte, dans le Petit Gymnase, Avenue des Lilas, **le 22 Juin 2022.**

N'oubliez pas de vous inscrire sur le site de l'EFS, à savoir : **mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr**

Les consignes sanitaires sont allégées pour le plaisir de tous.

Pensez à tous les malades qui attendent votre don.

Bien amicalement.

**Odile Redion
Jean-Pierre Roscouët**

94ter, quai de Seine
95530 La Frette sur Seine

David : 06 07 98 85 51

Informations et inscription : www.laviedufleuve.fr



La Seine, un fleuve artificiel ? Weekend découverte des lacs réservoirs



A l'occasion de l'édition 2019 de la Seine en Fête, l'association la Vie du Fleuve a élaboré un ensemble de panneaux pédagogiques sur la Seine et les ouvrages hydrauliques construits par l'homme pour mieux maîtriser la Seine : construction de barrages pour augmenter la profondeur du fleuve,

adjonction d'écluses pour permettre aux bateaux de franchir les barrages et également construction de lacs réservoirs en amont de Paris.

Ces quatre grands lacs réservoirs (Lac de la Pannetière, lac de Der, Lac d'Orient et Lac d'Aube) contribuent à écreter le débit du fleuve en cas de crue ce qui permettra de diminuer de 60 cm la hauteur d'eau dans Paris en cas de crue centennale.

Mais savez-vous aussi que ces lacs contribuent à maintenir un débit minimal de la Seine en été ?

Le soutien à l'étiage des lacs représente en août 65 m³/s soit jusqu'à plus de la moitié du débit de la Seine !

Venez découvrir plus concrètement ces lacs réservoir au cours d'un **séjour dans la Marne les 10-11 et 12 juin**. Pour cette occasion, l'établissement public Seine grands lacs nous ouvre exceptionnellement ses portes pour nous présenter la gestion des lacs réservoirs et nous faire visiter les installations techniques du lac de la forêt d'Orient. De nombreuses autres activités animeront ces 3 jours autour des lacs du Der et de la forêt d'Orient.



CULTURE ET ANIMATION DE LA VIE LOCALE

Arnaud Dolmen, artiste Frettois, est nominé aux Victoires du Jazz !

Le batteur, compositeur, producteur Arnaud Dolmen est nominé aux **20^{èmes} Victoires du Jazz 2022**, catégorie « Révélation ».

Nommé parmi les cinq meilleurs batteurs de 2021 par Jazz Magazine et Jazz News, Arnaud Dolmen fait partie des artistes de jazz les plus plébiscités de sa génération. Son nouvel album, **Adjusting** est acclamé par la critique. Le 10 avril 2022, il recevait la médaille d'honneur de sa ville qui l'a vu grandir, Sainte-Anne (Guadeloupe).

Après deux concerts de sortie d'album remarquables à l'Artchipel en Guadeloupe et au New Morning à Paris, cette nomination représente une nouvelle consécration pour cet artiste guadeloupéen, de plus de 15 ans de carrière.

Le tournage du film des Victoires du Jazz 2022 aura lieu les 29 et 30 juin à Juan-les-Pins. Rendez-vous début juillet pour découvrir les lauréats des Victoires des Jazz 2022 à **Jazz à Juan sur Culturebox**.



TRIER C'EST ENCORE PLUS FACILE AUJOURD'HUI !

UNE QUESTION ?
01 34 11 70 31

TOUS LES EMBALLAGES et TOUS LES PAPIERS se trient, en vrac et sans sac !

Nouvelles consignes

LES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE + **TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE**

LES EMBALLAGES EN MÉTAL

LES PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

À NE PAS DÉPOSER
MÊME S'ils sont en plastique, LES OBJETS NE SONT PAS DES EMBALLAGES
Déposez-les avec les ordures ménagères
Couches • Aérosols de peinture • Mouchoirs • essuie-tout • Masques

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX à déposer dans les bacs ou sacs papier

LES EMBALLAGES EN VERRRE à déposer dans la benne la plus proche de chez vous

LES ORDURES MÉNAGÈRES (ce qui reste après avoir trié) à déposer dans votre bac ou la benne la plus proche de chez vous

PRÉCISIONS
Pas de vaisselle, porcelaine, faïence, grès, carrelage et verre spécial

PRÉCISIONS
La collecte des branchages en dehors des contenants est admise uniquement en fagots attachés avec ficelle ou raphia (pas de scotch, plastique ou fil de fer), branches : maximum 1,2 m de long et 8 cm de diamètre.

CITEO

Azur
SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

TRIER C'EST ENCORE PLUS FACILE AUJOURD'HUI !

UNE QUESTION ?
01 34 11 70 31

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX à déposer dans les bacs ou sacs papier

LES EMBALLAGES EN VERRRE à déposer dans la benne la plus proche de chez vous

LES ORDURES MÉNAGÈRES (ce qui reste après avoir trié) à déposer dans votre bac ou la benne la plus proche de chez vous

PRÉCISIONS
Pas de vaisselle, porcelaine, faïence, grès, carrelage et verre spécial

PRÉCISIONS
La collecte des branchages en dehors des contenants est admise uniquement en fagots attachés avec ficelle ou raphia (pas de scotch, plastique ou fil de fer), branches : maximum 1,2 m de long et 8 cm de diamètre.

Azur
SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

VOTRE BIBLIOTHÈQUE



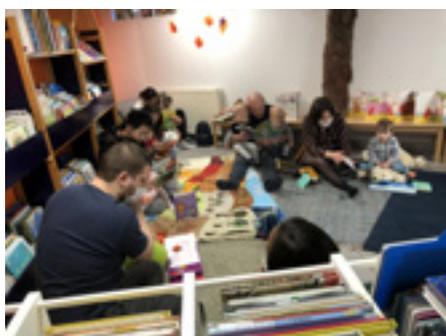
Que vous soyez inscrit sur Facebook, ou non, **rejoignez l'équipe de la bibliothèque, Gaëlle et Laure**, sur leur toute nouvelle page !

Vous y trouverez l'actualité des animations scolaires et des animations en bibliothèque, des histoires lues par Laure et d'autres excentricités qui ne sont pas encore sorties de leurs esprits, le tout animé par Gaëlle. **Assouvissez votre curiosité et cliquez !**

Ayez le réflexe, **bibliotheque.ville-la-frette95.fr**, ainsi, vous aurez le loisir de compulser notre catalogue en ligne, découvrir nos dernières acquisitions et prendre connaissance de l'ensemble de notre actualité.

PÊLE-MÊLE DE CES CINQ DERNIERS MOIS D'ANIMATIONS

Animation petite enfance : « Histoires & comptines pour toute petite oreille »



Animation jeunesse : « Contes & histoires pour petites et grandes oreilles »





A vos agendas

Il reste encore quelques places pour notre dernière animation avant l'été :

- le 18 juin, « contes & histoires pour petites et grandes oreilles » (3-6 ans)

Réservations obligatoires au 01 39 31 50 81

SOS Parents !

La fin d'année approchant, nous nous permettons cet appel à l'aide. En effet, vos enfants seront conviés, sur le temps scolaire, les **04, 05 et 07 juillet** à participer à la deuxième édition de la Grande Fête de la Bibliothèque.

Sans votre mobilisation, rien ne pourra se mettre en place. Les thématiques de notre semaine seront le recyclage et le gaspillage alimentaire. Nous avons besoin de beaucoup d'adultes pour tenir les stands, mais aussi de 8 Blenders.

Alors, si vous débordez d'énergie, de patience et que vous pouvez vous libérer afin de nous permettre de récompenser vos enfants pour les efforts accomplis durant toute l'année, n'hésitez surtout pas !!!

Contactez Gaëlle & Laure, au **01 39 31 50 81** ou laissez un message, nous reviendrons vers vous dans les plus brefs délais.

Par avance merci, sans vous il nous sera impossible de mener à bien notre projet.

PORTRAIT

Chadebec s'affiche

A mi-chemin entre illustration et affiche, les affichettes de Bernard Chadebec et de l'INRS pour la sécurité au travail.

Diplômé des Arts Appliqués à l'Industrie, **Bernard Chadebec** a effectué toute sa carrière d'affichiste à l'Institut National de Recherche et Sécurité (INRS), produisant des centaines d'affichettes pour inciter à la sécurité au travail.

« Il fallait faire en sorte que l'affiche ait de la présence dans l'environnement généralement confus d'un atelier, explique Bernard Chadebec en introduction du livre. Il fallait jouer avec des formes simples et des couleurs vives. Pour ce qui concernait le sens, j'employais la métaphore et très vite je revenais à la réalité pour interpeler l'opérateur. J'employais aussi l'humour, le drame...

Tous les scénarios étaient possibles. »



chadebec
affiches



Exposition
du 25 juin
au 03 juillet

Quint samedi & dimanches
de 14h à 19h
autres jours sur RDV
06 01 80 58 13

Espace Roger MOG,
au 10 quai de Seine
La Frette-sur-Seine



www.createforbetterlife.com

U-express



L'association **Create For Better Life** présente L'exposition chadebec affiches Quand l'affichiste expose une œuvre devenue référence.

Qui n'a pas croisé ce graphisme si caractéristique traduisant dans son essentiel l'existence d'un risque ? **Du 25 juin au 3 juillet 2022**, à l'Espace Roger Ikor de La Frette-sur-Seine, l'exposition chadebec affiches saura retenir les avertis du genre avec environ soixante-dix affiches exposées. © Ecomusée Creusot Montceau / reproduction D. Busseuil Bernard Chadebec est graphiste à l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) de 1965 à 2005. Cet affichiste du XX^{ème} siècle aura pour thématique privilégiée celle de la sécurité dans l'entreprise.



Un travail qui colonisera les murs des entreprises, des usines et des ateliers, à proximité des machines afin de diffuser une culture de prévention, grâce à un message essentiellement visuel, adapté à la diversité des risques professionnels. L'inspiration plastique se nourrit de grands noms tels que Picasso, Magritte ou Savignac. Un graphisme appuyé d'aplats de couleurs vives sollicite l'œil. La teneur du message est toujours pédagogique, souvent étayée d'un ton humoristique, favorisant sa diffusion.



Un tirage à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires souvent ré-imprimé, relaie un message toujours d'actualité, soutenu par la fraîcheur d'un graphisme évocateur et compréhensible qui n'a pas pris une ride.

Les écoles d'arts plastiques y font toujours référence... **Chapeau l'artiste !**

Lieu d'exposition :
Espace Roger Ikor
55, Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine

Horaires d'exposition :
Samedis et dimanches de 14h00 à 19h00
et sur rendez-vous en semaine ;

Contacteur Create-For-Better-Life
Tél. : 06 01 80 58 13
mail : art@create-for-better-life.com

© Ecomusée Creusot Montceau / reproduction D. Busseuil

FOCUS

Les Spiriades

44 Rue de Verdun
95530 La Frette-sur-Seine
Tél. : 06 17 96 50 22
info@lafrettesurseine-festival.com
www.spiriades.com



E

Samedi 2 juillet 20h30 - église Saint-Nicolas de la Frette

Récital "Jeune Talent" **Karin Furitani**, pianiste japonaise séduisante de finesse et de sensualité interprète des œuvres de Mozart, Rachmaninov, Debussy

M

Dimanche 3 juillet 17h30 - petit Théâtre de la Frette

Spectacle "RÊVE DE NOHANT"

Montons avec George Sand dans la barque de son grand rêve humaniste que les chants, les rires et les passions mènent à un rivage inconnu...

Œuvres de Chopin, Liszt, Paesello, Mozart, Schubert. Textes de George Sand

Sandrine Carpentier, soprano, **Monica Molinaro**, piano, **Jean-Paul Audrain**, comédien

M

A

Mercredi 6 juillet 20h30 - église Saint-Nicolas de La Frette

Récital "Jeune Talent" **Stefan Vartejaru**, pianiste roumain élégant et résolument moderne interprète des oeuvres de Bartók, Prokofiev, Ravel

R

G

Vendredi 8 juillet 20h30 - église Saint-Nicolas de La Frette

Duo "Jeunes Talents" **Vassily Chmykov**, violon, **Ionah Maiatsky**, piano

Ionah Maiatsky, jeune talent des Spiriades 2021, revient avec un jeune violoniste virtuose interpréter des oeuvres de Tchaïkovski, Fauré, Ravel

O

R

Samedi 9 juillet 20h30 - église Saint-Martin d'Herblay

Concert en quatuor et sextuor à cordes "Les grands chefs-d'oeuvre du répertoire" Schubert, quatuor : "Rosamunde"; Tchaïkovski, sextuor : "Souvenir de Florence", avec le **Quatuor Arpeggione**, **Mathieu Lamouroux**, alto et **Sara Jacob**, violoncelle

P

Dimanche 10 juillet 15h30 - église Saint-Nicolas de La Frette

Récital "Jeune Talent" **Rodolphe Menguy**, pianiste français virtuose et inspiré interprète des oeuvres de Bach, Schumann, Boulez

A G E N D A

		Tarif plein	Adhérent d'une association culturelle ou sénior	Adhérent Spiriades-sur-Seine étudiant, chômeur
dimanche 3/7 - 17h30	Rêve de Nohant Petit Théâtre La Frette	20 €	18 €	16 €
samedi 9/7 - 20h30	Quatuor et sextuor église St-Martin Herblay	20 €	18 €	16 €
sam 2/7 - mer 6/7 ven 8/7 - dim 10/7	Récitals jeunes talents église St-Nicolas La Frette	Participation libre		

SPIRIADES

FESTIVAL DE MUSIQUE



**2-10
juillet
2022**

La Frette
Herblay

spiriades.com  06 73 24 86 47

Portrait de Frettois

Karine Dassonville

Karine, née en 1973 est frettoise depuis sa naissance et issue d'une vieille famille de La Frette.

Elle a fréquenté l'école Maternelle et Primaire Aristide Briand, puis le Collège Camille Claudel de Montigny, le Lycée Romain Rolland d'Argenteuil et enfin la faculté de Droit de Nanterre.

Recrutée en 1996 par Monsieur Michel BOURDIN, Maire, après avoir obtenu le concours d'Adjoint Administratif Territorial, elle avait auparavant effectué divers remplacements dans les écoles et en Mairie (dont 6 mois au service comptabilité).

Jusqu'en mars 2010, elle a été Adjointe à la Responsable du service scolaire mais a aussi eu diverses missions au sein des services d'Etat-Civil, Accueil, gestion des salles communales ...

Depuis cette date, et après sa réussite à l'examen professionnel de Rédacteur Territorial, elle a pris la responsabilité des services du Centre Communal d'Action Sociale et des Elections et, depuis 2014, du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et



ce, jusqu'au 21 mai dernier, date à laquelle elle a obtenu sa mutation à la Mairie d'Herblay-sur-Seine.

Elle a côtoyé nombre d'entre vous durant toutes ces années : frettoises et frettois de tous âges, Elus, Collègues, et tous ceux avec lesquels elle a travaillé dans le cadre de ses fonctions.

Elle laisse les clefs de son bureau à son successeur mais reste toujours frettoise !

Lors de son **Pot de départ** qui se déroulait le vendredi 20 mai au Petit Gymnase en présence de ses collègues et de nombreux élus Karine a reçu des mains de Monsieur le Maire **la médaille de la Ville**.



Si vous aussi vous souhaitez publier votre Portrait de Frettois, merci de contacter Céline Richard par mail crichard@lafrettesurseine.fr

Naissances :

Andréa TROISGROS
Léon TROISGROS
Naomi SALLA



Mariages :

Danilo MOREIRA DE SIQUEIRA / Andréa DA SILVA
Radhouane HAMZA / Zouhour HAJJI
Olivier DUQUENOY / Marie DURUPT



Événements à venir



#LEA GUERCHOUNOW
Du 28 Mai au 5 Juin



Exposition de l'Atelier des Arts Frettois
Du 11 au 12 Juin



Exposition Les Pèlerins de la Couleur
Du 18 au 19 Juin



chadebec affiches
Du 25 Juin au 3 Juillet



Fête de la musique
21 juin

**Samedi 2 juillet 2022
de 10h à 18h**

**Base de loisirs
avenue des Lilas**

Épreuves sportives, démonstrations,
initiations, spectacle de danse...

**Tennis, Basket,
Foot, Judo, Yi King Do,
Tennis de table**

**Restauration
possible sur place**

Sur inscription par mail à
Iguerne@lafrettesurseine.fr

**LA FRETTE
FRETTE**



LA FRETTE
SUR-SEINE
LA PERLE DU VAL D'OISE



13 JUILLET

FÊTE NATIONALE

QUAI DE SEINE

À PARTIR DE 20H
RESTAURATION SUR PLACE

DESCENTE AUX
LAMPIONS

FEU
D'ARTIFICE

BAL
POPULAIRE



RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.LAFRETTEURSEINE.FR





57 bis rue de la gare
95530 La Frette sur seine

Avec ou sans rendez-vous
Facebook: Natacha Coiffure

Horaires d'ouverture :
mardi : 9h - 18h , mercredi : 9h - 12h/13h30 - 18h , jeudi : 9h30 - 18h
vendredi : 10h - 12h30/14h - 19h30 , samedi : 9h - 17h



55, quai de Seine
95530, La Frette sur Seine
Tél : 01 39 31 50 00
mairie@lafrettesurseine.fr

Mairie

Lundi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Mardi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
Mercredi 8 h 30 - 12 h
Jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Vendredi 13 h 30 - 17 h

Urbanisme

Sans rendez-vous

Lundi 8 h30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Mardi 8 h30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
Mercredi 8 h 30 - 12 h

Bibliothèque

Lundi *Fermé*
Mardi 15 h - 18 h
Mercredi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h 30
Jeudi 10 h - 12 h
Vendredi 15 h - 18 h
Samedi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Bureau de Poste

Lundi 9 h - 12 h
Mardi *Fermé*
Mercredi 15 h - 18 h
Jeudi *Fermé*
Vendredi 9 h - 12 h
Samedi 9 h - 12 h



Les services techniques de la Ville ont mis en place un enclos sur le Quai de Seine afin de protéger la nidification de l'un des cygnes qui réside sur notre commune



**CHAQUE JOUR,
VOS EAUX USÉES SONT
LAVÉES PAR LE SIAAP
ET RENDUES PROPRES
À LA SEINE ET À LA MARNE.**

Découvrez nos actions et nos engagements sur siaap.fr

Depuis 50 ans, l'action de votre service public d'assainissement a permis de multiplier par 10 le nombre d'espèces de poissons présentes dans la Seine et la Marne.*

*En 1970, seules 3 espèces de poissons étaient recensées dans la Seine et dans la Marne. Aujourd'hui, ce sont 34 espèces de poissons qui y sont recensées. Rendez-vous sur siaap.fr pour plus d'informations.